

135^e Session du Comité des Ministres (Chişinău, 15 mai 2026)

5. Action du Conseil de l'Europe dans le domaine des migrations

Document de référence
CM(2026)99

Décisions

Le Comité des Ministres

1. adopte la Déclaration de Chişinău, telle qu'elle figure dans le document CM(2026)99-final ;
2. réaffirme que les défis migratoires exigent une réponse collective de tous les États membres, fondée sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit ;
3. se félicite du travail accompli par le Réseau des points focaux du Conseil de l'Europe sur les migrations, créé en 2019, qui facilite l'échange d'informations pertinentes et de bonnes pratiques entre les États membres sur les questions de migration et de droits humains ;
4. invite ses Délégués à poursuivre l'examen des moyens les plus appropriés d'optimiser et consolider les travaux relatifs aux défis migratoires et, dans ce contexte, charge le Secrétaire Général de formuler des propositions qui seront examinées par ses Délégués à la lumière du mandat du Réseau, afin de renforcer et, le cas échéant, d'adapter l'action globale du Conseil de l'Europe en la matière.